

Le premier MOOC sur le dialogue social et la formation arrive

1. Le 19 octobre prochain, un peu avant l'arrivée du Beaujolais nouveau le CNAM ouvrira le premier MOOC consacré au dialogue social dans le domaine de la formation professionnelle tout au long de la vie. Qui mieux que le CNAM, institution historique de référence en matière de formation d'adultes pouvait prendre cette initiative ! Elle arrive à point nommé, au moment même où la réforme de la formation professionnelle initiée par un accord national interprofessionnel en 2013, relayé par la loi du 5 mars 2014, s'enracine, et alors que s'ouvre un débat sur la réforme du droit du travail, (voir notamment le rapport Combrexelle), dont l'épicentre est constitué par la méthode du dialogue social, en particulier sous la forme de la négociation collective au niveau des branches professionnelles et des entreprises.

2. Les arguments ne manquent pas pour promouvoir la méthode du dialogue social dans le domaine particulier de la formation tout au long de la vie :

- la formation professionnelle est au cœur de la relation salariale. Elle contribue en effet à l'acquisition et au développement des compétences ainsi que de la qualification, qui elle-même détermine le niveau et l'évolution de la rémunération, ainsi que les perspectives d'évolution professionnelle. Le recentrage opéré par la dernière réforme de la formation professionnelle sur la qualification et le développement des compétences des salariés rend nécessaire le dialogue social, notamment sous la forme de la négociation collective de branche.
- La mise en œuvre d'une formation professionnelle de qualité, accessible au plus grand nombre, suppose la définition d'objectifs et de priorités qui permettent, d'une part de gérer de la manière la plus efficace possible l'allocation des ressources financières et d'autre part la prise en compte des différentes temporalités (institutionnelles, individuelles), nécessaires à l'activité de formation, ainsi que les garanties d'accès à la formation dans le respect du principe de non-discrimination. La méthode de la négociation collective est la plus à même d'apporter des réponses pragmatiques à ces questions sensibles, aussi bien au niveau des branches professionnelles que de celui des entreprises.

- Au niveau des entreprises le dialogue social prendra le plus souvent la forme de l'intervention des représentants du personnel : les délégués du personnel dont le rôle est appelé à croître en raison de la personnalisation des droits, et le comité d'entreprise appelé à donner son avis sur le plan de formation de l'entreprise, plus rarement de la négociation collective d'accords d'entreprise sur la formation, sauf dans les plus grandes entreprises où la formation relève de la GPEC.
- Le dialogue social sur la formation est également susceptible de se déployer au niveau territorial, non pas sous la forme de la négociation collective à visée normative, mais sous des formes plus pragmatiques « de conduite de projet » auxquels les partenaires sociaux peuvent être associés. La réduction du nombre de régions aura peut-être pour effet de valoriser cette modalité de dialogue social.

3. Ces divers thèmes, et d'autres encore, sont développés dans le MOOC « dialogue social et formation » du CNAM. Ce cours, est accessible à titre gratuit à tous ceux qui sont concernés par cette problématique : partenaires sociaux à tous les niveaux, DRH, responsables de formation, fonctionnaires de l'État et territoriaux en charge de l'emploi de la formation, étudiants en droit social, ressources humaines, sciences de l'éducation, ingénierie de formation...

Les thèmes abordés par le MOOC sont répartis sur cinq semaines. Au cours de la première semaine Pascal ROQUET professeur en sciences de l'éducation s'interroge sur les raisons pour lesquelles les partenaires sociaux sont concernés par la formation professionnelle. La deuxième semaine animée par René BAGORSKI, Professeur associé au CNAM, répond principalement à 2 questions : qui sont aujourd'hui en France les partenaires sociaux et quelles sont leurs compétences à agir dans le domaine de la formation professionnelle. La troisième semaine qui traite des diverses formes de dialogue social sur la formation dans l'entreprise est animée par Jean-Marie LUTTRINGER, expert en droit et politiques de formation, partenaire du CNAM pour ce projet. Au cours de la quatrième semaine Jean-Luc FERRAND enseignant chercheur au CNAM fait le point sur la diversité des formes du dialogue social au niveau territorial. Enfin au cours de la dernière semaine Jean-Marie Luttringer s'interroge sur la valeur ajoutée et les perspectives du dialogue social sur la formation en France. Chaque semaine les auditeurs qui le souhaitent pourront poser par Internet à l'animateur des questions de clarification ou d'approfondissement du cours.

4. Des personnalités qui agissent au cœur du dialogue social sur la formation ont accepté d'apporter leur contribution sous forme d'interview filmée : représentants d'organisations syndicales d'employeurs et de salariés ayant participé à la négociation interprofessionnelle et impliquées au plus haut niveau dans la gestion paritaire du système de formation professionnelle, parlementaires impliqués dans la préparation de la loi du 5 mars 2014, DRH... . Pour la semaine 1. Christian Janin, président (CFDT) du COPANEF, et Florence POIVEY, vice-présidente (Medef). Pour la semaine 2. Stéphane Lardy secrétaire confédéral CGT-FO en charge de l'emploi de la formation

professionnelle. Pour la semaine 3 Benoît Serre, vice président de l'ANDRH, et Odile Denis, secrétaire fédérale de la fédération de la métallurgie CFDT en charge de l'emploi et de la formation. Pour la semaine 5. Jean-Patrick Gille, député d'Indre-et-Loire (PS), et Gérard Cherpion, député des Vosges, (Les Républicains).

Le MOOC qui est fondé sur le principe de libre accès et de libre usage peut cependant donner lieu à validation. À cet effet les auditeurs qui le souhaitent pourront répondre en ligne aux QCM qui leur sont proposés.

5. Le CNAM poursuivra en 2016 son action en faveur de la promotion de la méthode du dialogue social dans le champ de la formation professionnelle en proposant à titre expérimental, notamment aux partenaires sociaux titulaires de mandats de négociation collective à tous les niveaux, de mandats électifs dans les entreprises (IRP), de mandats de gestion paritaire dans les OPCA et les OPACIF, et de représentation dans des instances publiques en charge de la formation, un certificat de compétences « dialogue social et formation ». L'objectif poursuivi est d'apporter, en tant que de besoin, et de manière complémentaire aux formations réalisées par les organisations syndicales d'employeurs et de salariés elles-mêmes à l'attention de leurs mandataires, des compétences techniques utiles à l'exercice des mandats dans le champ du dialogue social sur la formation qui suppose des compétences d'une grande diversité et d'une grande technicité. Elles pourront donner lieu à une certification que le mandataire pourra valoriser dans le cadre de son parcours professionnel.

S'inscrire :

Le MOOC est ouvert à partir 19 octobre 2015. Dès à présent vous pouvez vous inscrire sur la plateforme FUN :

<https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/CNAM/01016/session01/about>

en suivant les indications à partir du bouton "connexion", en allant sur le MOOC du Cnam "Dialogue social et formation continue".

Responsables du projet au CNAM

Pascal ROQUET : Professeur. Responsable pédagogique

Gilles SCHILDKNECHT : Référent du MOOC.

Expert en appui au projet

Jean-Marie Luttringer : expert en droit et politiques de formation